

Eau et Assainissement - Petit cycle de l'eau

Le petit cycle de l'eau désigne le parcours que l'eau emprunte du point de captage dans la rivière ou la nappe d'eau souterraine jusqu'à son rejet dans le milieu naturel. Il comprend le circuit de l'eau potable et celui des eaux usées (ou assainissement).

Le petit cycle de l'eau est l'enchaînement de la production et de la distribution de l'eau potable puis de la collecte et du traitement des eaux usées, en 7 étapes :

➤ **eau potable**

- 1. Prélèvement de l'eau (nappe ou rivière)
- 2. Traitement de l'eau (potabilisation)
- 3. Stockage de l'eau (réservoir et château d'eau)
- 4. Distribution de l'eau jusqu'au compteur

➤ **assainissement**

- 5. Collecte des eaux usées à la boîte de branchement
- 6. Traitement de l'eau (épuration)
- 7. Rejet au milieu naturel

Un autre système existe pour l'assainissement des eaux usées : un dispositif d'épuration autonome à l'échelle de l'habitation et géré individuellement par son propriétaire (non raccordé au réseau d'assainissement collectif), on parle alors d'assainissement non collectif.

Pour plus de renseignements sur vos ouvrages du petit cycle de l'eau, vous pouvez suivre [LAVY](#), votre guide qui vous accompagne sur nos ouvrages par des parcours pédestres et virtuels.



À LIRE AUSSI

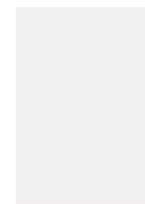


EAU POTABLE

La compétence eau potable a été transférée à la Communauté d'Agglomération le 1er janvier 2020.



ASSAINISSEMENT



LA FAQ DE L'EAU POTABLE ET DE L'ASSAINISSEMENT





COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
MELUN VAL DE SEINE
297, rue Rousseau Vaudran CS 30187
77198 Dammarie-lès-Lys Cedex
01 64 79 25 25

HORAIRES :
Lun - Ven : 8h30 > 12h15 - 13h30 > 17h30